

COVID-19

LES POLITIQUES SOCIALES À L'ÉPREUVE DE LA PANDÉMIE

EMILIE ROSENSTEIN ET SERGE MIMOUNI (DIR.)



Jean-Michel Bonvin, Mathilde Bourrier, Claudine Burton-Jeangros, Dolores Angela Castelli Dransart, Yann Cerf, Liala Consoli, Sandra V. Constantin, Océane Corthay, Anne-Laure Counilh, Riccardo Crivelli, Simone Dietrich, Maël Dif-Pradalier, Jörg Dittmann, Matthias Drilling, Lucas Duquesnoy, Aline Duvoisin, Julien Fakhoury, Giovanni Ferro Luzzi, Alida Gulfi, Cornelia Hummel, Yves Jackson, Sarah Lachat, Alexandre Lambelet, Jean-Marie Le Goff, Max Lovey, Christian Maggiori, Serge Mimouni, Laurence Ossipow, Alessandro Pelizzari, Geneviève Piérart, Ludivine Richner, Sabrina Roduit, Emilie Rosenstein, Sergio Rossi, Daniel Stoecklin, Michela Villani, Sylvain Weber, Eric D. Widmer, Christopher Young

COVID-19
Les politiques sociales à
l'épreuve de la pandémie

Sous la direction de
Emilie Rosenstein et Serge Mimouni

COVID-19

Les politiques sociales à l'épreuve de la pandémie

Sous la direction de
Emilie Rosenstein et Serge Mimouni



Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), du domaine Travail social de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et de l'Université de Genève (Département de sociologie et Institut de recherches sociologiques).

La maison d'Édition Seismo bénéficie d'un soutien de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

© 2022, Éditions Seismo, Sciences sociales et questions de société SA
Genève et Zurich
E-mail: info@editions-seismo.ch
www.editions-seismo.ch

Texte © les auteur·e·s 2022

ISBN 978-2-88351-107-1 (version reliée)
ISBN 978-2-88351-747-9 (PDF)
<http://doi.org/10.33058/seismo.20747>



Cet ouvrage est couvert par une licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

LE TRAVAIL SOCIAL ET SANITAIRE FACE À LA COVID-19 : FOCUS SUR LE HANDICAP

*Alida Gulfi, Geneviève Piérart et
Dolores Angela Castelli Dransart*

Selon un rapport de l'ONU (2020), les personnes en situation de handicap constituent un groupe particulièrement exposé aux risques sanitaires de la pandémie de la COVID-19. Elles sont aussi fortement désavantagées par les mesures socioéconomiques, éducatives et sociales prises en réponse à la pandémie (Fougeyrollas 2020 ; Rosenstein 2020 ; Unia 2020). Dans certains pays, la crise sanitaire s'est accompagnée également d'un recul des droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches, souvent oubliés des autorités dans les processus décisionnels les concernant (ONU 2020).

Ce chapitre présente et discute les principaux défis que les personnes en situation de handicap et leurs proches ont dû relever depuis le début de la crise sanitaire, leurs besoins ainsi que les ressources mobilisées. Il éclaire également les conséquences de la crise sanitaire sur les pratiques professionnelles et l'accompagnement des bénéficiaires de la part des professionnel·les du handicap. Il prend appui sur les résultats intermédiaires d'une recherche par questionnaire (été 2020) et entretiens approfondis (printemps 2021) qui visait à mieux comprendre la nature et les spécificités de l'impact de la COVID-19 sur les professionnel·les et les publics du domaine sociosanitaire en Suisse romande. L'expérience des personnes en situation de handicap relatée dans le présent chapitre est située du point de vue des professionnel·les qui les accompagnent. Au total, 135 participant·es à l'enquête par questionnaire sur 443 et 10 participant·es aux entretiens sur 23 étaient actifs et actives dans le champ du handicap ; seul un participant s'est exprimé en

tant que personne concernée. Dans un premier temps, les impacts liés à la période de semi-confinement du printemps 2020 seront présentés, suivis de ceux qui concernent la deuxième vague de la COVID-19 (de l'automne 2020 au printemps 2021).

LE SEMI-CONFINEMENT : ENTRE DIFFICULTÉS ET BESOINS

Du point de vue des professionnel·les interrogé·es, la majorité des bénéficiaires en situation de handicap faisaient partie des groupes à risque pour la COVID-19. La plupart de ces personnes ont également relevé des défis spécifiques liés au semi-confinement. Au niveau organisationnel, les bénéficiaires qui vivaient habituellement dans une structure résidentielle sont soit rentré·es volontairement et temporairement dans leurs familles, soit resté·es dans l'institution, isolé·es lorsqu'elles ou ils présentaient des symptômes ou avaient contracté le coronavirus, sans visites des proches, pendant toute la durée du semi-confinement. Ces personnes ont également subi les conséquences des mesures sanitaires : la fermeture totale ou partielle des écoles spécialisées et des ateliers protégés, l'accompagnement à distance, ainsi qu'un accès réduit ou impossible aux lieux et/ou aux activités habituelles, aux prestations sociales, thérapeutiques, éducatives et/ou de santé ainsi qu'aux biens et services. Au niveau personnel et relationnel, elles ont été confrontées principalement à la raréfaction des contacts voire à l'isolement strict, à des difficultés psychologiques, des problèmes relationnels avec l'entourage ainsi qu'à la péjoration de leur qualité de vie.

Ces difficultés ont été vécues par l'ensemble de la population durant le semi-confinement, mais leur intensité semble avoir été exacerbée par les situations de handicap. Selon les professionnel·les, les mesures sanitaires ont eu un impact particulièrement important sur la santé mentale des

personnes concernées : l'absence de contacts sociaux a engendré une profonde souffrance psychique. Lors du semi-confinement, de nombreuses personnes ont dû vivre avec leur famille dans des espaces parfois réduits, ce qui a apporté son lot d'incompréhensions, de tensions, de difficultés de gestion ainsi qu'un certain épuisement des proches. Les personnes qui ont continué à vivre en institution – lorsque le retour en famille n'était pas possible ou souhaité – ont éprouvé des difficultés à vivre sans contacts physiques avec leurs proches (et vice-versa). Les personnes isolées dans leur chambre car testées positives ou malades ont vécu des situations particulièrement éprouvantes :

« Les quarantaines étaient au niveau psychique une catastrophe, [...] c'était impossible à tenir ».

Le manque de contacts sociaux a également été souligné par les personnes en situation de handicap vivant seules. La perte de routine et de structure quotidiennes, avec notamment la suspension de l'enseignement spécialisé et du travail en présentiel ou la réduction voire l'annulation des activités à l'extérieur, a également créé un stress psychologique supplémentaire chez les personnes concernées, laissant place à des sentiments d'anxiété, lassitude, frustration, voire une certaine angoisse et un renfermement sur elles-mêmes.

Plusieurs professionnel·les ont également fait part de leur inquiétude au regard de l'arrêt des apprentissages des jeunes en situation de handicap et du manque de contacts sociaux dont elles et ils ont fait l'objet :

« Les dégâts scolaires ont quand même été assez importants : les élèves ont très peu appris pendant ce confinement. [...] je pense qu'au niveau des acquisitions, il ne faut pas se faire trop d'illusions ».

De même, les professionnel·les ont relayé les désagréments liés à l'annulation des soins médicaux, des thérapies (physiothérapie, logopédie, kinésiologie, etc.) ainsi que du soutien psychologique par des psychiatres ou psychothérapeutes. Même si un certain suivi a pu être maintenu par téléphone ou visioconférence, cette alternative n'a pas toujours répondu adéquatement aux besoins des personnes en situation de handicap.

Des problèmes de communication sur la pandémie et les mesures sanitaires ont également été mentionnés par les professionnel·les. D'une part, il n'était pas aisé pour elles et eux de transmettre des informations actualisées et en constante évolution aux bénéficiaires et à leurs proches. D'autre part, elles et ils ont souligné les difficultés éprouvées par un grand nombre de personnes en situation de handicap (en particulier en cas de déficience intellectuelle et de troubles psychiques sévères) à comprendre la situation pandémique ainsi qu'à intégrer et respecter les règles sanitaires en vigueur. Par ailleurs, le port du masque obligatoire dans les institutions et les gestes barrières ont entraîné une modification de la relation d'accompagnement, liée à l'impossibilité de déchiffrer les expressions faciales et au manque de contact physique avec les bénéficiaires. Finalement, les professionnel·les ont relevé que les mesures sanitaires liées à la COVID-19 ainsi que les restrictions de sorties et de visites au sein des institutions ont parfois limité fortement les possibilités et compétences d'autodétermination, sans parler de la qualité de vie et du bien-être.

SOUTIENS SPÉCIFIQUES, RESSOURCES ET COMPÉTENCES PERSONNELLES

Selon les professionnel·les, les bénéficiaires ont reçu des soutiens spécifiques de la part des institutions du handicap en lien avec le semi-confinement, principalement du soutien psychologique et émotionnel, du conseil aux proches,

de l'appui dans les activités du quotidien pour celles et ceux vivant à domicile (ménage, garde des enfants, etc.), de l'information sur leurs droits et les aides existantes, des soins médicaux ou paramédicaux ainsi qu'une aide matérielle et des biens de première nécessité (nourriture, masques, etc.). Un certain nombre de ces soutiens ont permis de soulager les bénéficiaires et leurs proches, les aider à faire face au semi-confinement et éviter l'isolement pour une partie d'entre elles et eux :

« Les parents ont été touchés qu'on n'abandonne pas les gosses à la maison, mais que la prise de contact téléphonique soit régulière et soutenable ».

Les contacts réguliers par téléphone ou visioconférence avec les bénéficiaires et les proches, le prêt de matériel (ordinateurs, tablettes, fiches, pictogrammes, etc.), l'organisation d'activités alternatives (promenades, cours en ligne, sorties, etc.) avec les personnes se trouvant dans des situations individuelles ou familiales complexes ont été particulièrement appréciés. En dépit de cet engagement important, les professionnel·les ont évalué qu'un·e bénéficiaire sur cinq n'a pas vu ses besoins satisfaits.

Les professionnel·les estiment que la majorité des personnes en situation de handicap qu'elles et ils accompagnent ont développé des ressources et des compétences personnelles pour relever les défis liés au semi-confinement. Tout d'abord, elles et ils évoquent la capacité d'adaptation des bénéficiaires face aux nombreux changements survenus dans leur vie quotidienne, en termes d'acceptation de ces changements, de prises d'initiative, d'acquisition de nouvelles habitudes et d'accroissement de leur autonomie sur différents plans. Les personnes concernées ont aussi développé de nouvelles compétences relationnelles et de communication (utilisation d'outils informatiques, etc.) avec la famille, les ami·es, le voisinage ou le réseau professionnel qui les accompagne. Durant le semi-confinement,

elles ont également fait preuve de ressources telles que la gestion des émotions, la solidarité avec les pairs, la résilience, la patience, la créativité, la confiance en soi et la souplesse, ainsi que la compréhension, l'acquisition de nouveaux apprentissages (en lien avec les nouvelles normes et règles sanitaires notamment), la prise de décision et la gestion du temps.

DES IMPACTS QUI PERDURENT LORS DE LA DEUXIÈME VAGUE

À la fin du printemps 2020, la plupart des institutions du handicap sont sorties du semi-confinement et ont pu rétablir partiellement leurs services habituels, en rouvrant les écoles spécialisées, les ateliers protégés et les accès aux prestations sociales, thérapeutiques, éducatives et/ou de santé. À l'automne, elles ont subi de plein fouet la deuxième vague de la COVID-19 et les mesures sanitaires y afférentes, qui les a obligées à s'organiser à nouveau. La plupart des réaménagements étaient encore en vigueur lorsque les entretiens d'approfondissement ont été réalisés, début 2021. Comme pour l'ensemble de la population, la deuxième vague est caractérisée par une inscription dans la durée, avec une diminution des mouvements de solidarité qui ont marqué la première vague, ainsi que par un nombre plus important de personnes touchées par le coronavirus et de cas contacts.

Même si le déconfinement a apporté un semblant de normalité aux personnes en situation de handicap, les mesures sanitaires en vigueur dans les institutions au moment des entretiens continuent à avoir un impact important sur leur quotidien. Les institutions ont dû maintenir et faire respecter l'application de mesures strictes telles que la distanciation, les désinfections systématiques, le port du masque, le traçage ou la limitation des visites. Pour répondre aux normes d'occupation des locaux, le nombre de jours de

présence en atelier ou en centre d'occupation a été réduit pour la plupart des bénéficiaires, ce qui ne répond plus aux besoins de certain·es. Les activités à l'extérieur sont restées en majorité suspendues, de même que les projets individualisés ou interinstitutionnels et les événements inter-groupes ou de grande envergure au sein des structures mêmes. Les personnes concernées qui sont très autonomes ont dû acquérir de nouveaux réflexes, par exemple informer le personnel de leurs sorties pour permettre le traçage. Elles ont parfois été limitées dans leur vie affective et sexuelle, notamment celles qui forment des couples vivant dans des lieux différents et celles faisant appel à des assistantes sexuelles, une prestation qui a dû être interrompue.

De manière générale, les professionnel·les relèvent chez les bénéficiaires de l'inquiétude, de la tristesse, de la lassitude, du mécontentement, de la frustration, voire un sentiment d'injustice liés aux mesures sanitaires qui changent tout le temps, au chamboulement des occupations quotidiennes et des activités de loisirs internes ou externes à l'institution, à l'incertitude concernant l'avenir ainsi qu'à l'isolement. Le manque de contacts physiques avec les proches a été particulièrement difficile à vivre pour les personnes qui n'ont pas pu rendre visite à leur famille lors des fêtes de fin d'année. Au sein des institutions, le port obligatoire du masque pour les professionnel·les et l'absence imposée de contacts physiques, au-delà des soins corporels de base, a également entravé la communication et les relations interpersonnelles, engendrant un stress supplémentaire voire des tensions avec les autres résident·es et les professionnel·les.

Cependant, une certaine variété existe dans les réactions. D'aucun·es semblent apprécier d'avoir moins d'activités alors que d'autres souhaitent un retour à la normale (sorties en ville, reprise des ateliers à plein temps, contacts avec les pairs au sein de l'institution). Les bénéficiaires qui pensent que les mesures sont prises dans leur propre intérêt les to-

lèrent globalement bien. Comme durant le semi-confinement, certaines personnes ayant des limitations cognitives rencontrent des difficultés à comprendre le sens des mesures et donc à les accepter : par exemple, plusieurs ne saisissent pas pourquoi elles doivent rester isolées en cas de test positif alors qu'elles n'ont pas de symptômes. D'autres semblent s'y conformer sans trop de difficultés, mais les professionnel·les s'interrogent sur cette apparente docilité, qui pourrait cacher un mal-être ayant de la peine à s'exprimer :

« Je n'ai pas beaucoup d'échos, mais ils subissent, mais c'est la partie... muette, qu'il ne faut pas oublier non plus, hein ? Mais c'est plus difficile de percevoir comment ils vivent les choses ».

Les mesures sanitaires semblent avoir également un impact durable sur l'autodétermination et la participation des personnes accompagnées, du fait que la majorité des décisions qui les concernent sont prises en cette période par leurs parents, les institutions et les représentant·es légales et légaux. Finalement, des proches ont fait part aux professionnel·les de leur crainte que les bénéficiaires ne perdent des compétences préalablement acquises, craintes confirmées par les professionnel·les qui ont effectivement constaté une diminution de compétences chez certain·es d'entre elles et eux, par manque d'opportunités et d'entraînement.

DES DÉFIS AUSSI POUR LES PROFESSIONNEL·LES

Pour les professionnel·les, les défis demeurent également importants durant cette deuxième vague. Au niveau personnel, la reprise des activités s'est accompagnée d'une peur de constituer un risque d'infection pour les personnes qu'elles et ils accompagnent ou d'être soi-même contaminé·e. Cette crainte semble s'être atténuée au fil du temps.

À ce titre, l'obligation du port du masque a constitué une mesure de protection rassurante.

Professionnellement, elles et ils ont exprimé un besoin d'informations plus claires de la part des autorités :

« J'ai le sentiment que les éducateurs sont un peu des oubliés ».

Certaines institutions ont mis en place des protocoles très stricts, d'autres plus flexibles. Les ressources mises à disposition par les directions pour soutenir les professionnel·les dans leur activité ont varié fortement d'une structure à l'autre. Le rôle de médiation des professionnel·les entre les directions, les bénéficiaires et les familles s'est complexifié avec la pandémie et ses multiples contraintes ou incertitudes :

« Oui, on est là pour faire respecter les normes dites par les institutions, le canton, la Confédération, mais moi, en tant que sujet, en tant qu'individu, je ne suis pas toujours au clair avec ce que j'entends et ce que je dois redire aux gens dont je m'occupe ».

Les directions, quant à elles, doivent aussi gérer la surinformation, la crainte des professionnel·les d'être manipulés par les autorités, les résistances à la vaccination, et assurer une information claire et cohérente dans un contexte qui évolue rapidement. Finalement, la réduction des activités et des projets institutionnels a exercé un impact négatif sur la motivation des professionnel·les et la durée des restrictions est devenue pesante.

Les cas de COVID-19, plutôt rares lors du semi-confinement, ont été relativement nombreux durant la deuxième vague. Du côté du personnel, cela a provoqué un absentéisme important et, partant, la surcharge des professionnel·les restant·es. Celles et ceux-ci ont dû s'habituer à travailler avec des remplaçant·es et à organiser le travail au

sein d'équipes fluctuantes. Il a fallu aussi gérer les soins aux bénéficiaires et organiser la vaccination. L'accompagnement des personnes en quarantaine a représenté un réel défi pour le personnel socio-éducatif, peu habitué aux pratiques de protection sanitaire. Les professionnel·les ont été très touché·es par le fait que certain·es résident·es ayant contracté le coronavirus en sont ressorti·es fortement affaibli·es et ont parfois frôlé la mort. Pour les directions, ces situations ont été aussi extrêmement stressantes :

« Un truc qu'on n'avait jamais vécu, c'est : et si on avait fait faux ? Et si on était coupable ? Alors à ruminer des heures pendant la nuit ».

Les professionnel·les doivent également faire face à une intensification de l'anxiété et d'autres difficultés psychiques chez les personnes accompagnées, de même qu'à une augmentation de demandes ou de revendications qu'elles et ils ne peuvent satisfaire.

Les ressources institutionnelles permettant de soutenir psychologiquement les bénéficiaires sont considérées comme insuffisantes. Les thérapeutes, de leur côté, expriment la difficulté de poursuivre leur travail auprès des bénéficiaires sans que tout soit systématiquement ramené à la pandémie. Enfin, une partie des professionnel·les du handicap sont amené·es à jouer un rôle de soutien important auprès des proches en situation de vulnérabilité, notamment des familles précarisées :

« Un père me disait : 'Que voulez-vous que je fasse ? Il me faut de l'argent. Si je n'ai pas d'argent, je ne peux pas aller chercher de panier, je ne peux pas acheter de cadeaux de Noël pour mes enfants' ».

Certain·es prêtent une attention particulière aux familles migrantes allophones, parfois plus en difficulté que les autres pour mettre des mots sur leur vécu émotionnel et affectif en lien avec la COVID-19 et pour comprendre les

mesures sanitaires mises en place. Comme les besoins de l'ensemble de la population ont augmenté durant la pandémie et que les ressources à disposition sont limitées, les professionnels ne savent pas toujours vers quels services orienter ces proches plus vulnérables.

DES EFFETS POSITIFS

Toutefois, les impacts de cette deuxième vague ne sont pas que négatifs. La réouverture partielle des ateliers et des centres de jours a permis de renouer avec des activités hors du lieu de vie. Les institutions et les équipes socio-éducatives se sont mobilisées pour repenser leurs prestations et leurs modalités d'intervention afin de relever les nouveaux défis :

« Il y a un peu tout qui a été remis en question, tout qui a été revu ».

Par exemple, des moyens de communication alternatifs ont été développés pour les personnes vivant mal l'absence de contacts physiques, de nouvelles activités sportives et récréatives ont été proposées et le rythme institutionnel a été réorganisé pour s'adapter aux besoins actuels des bénéficiaires.

Même si des mesures de protection sont mises en œuvre pour les personnes concernées et le personnel, la plupart des institutions semblent privilégier la flexibilité et la prise en compte des besoins exprimés par les bénéficiaires, notamment en ce qui concerne les visites, en créant des espaces spécifiques, en permettant des rencontres à l'extérieur ou en autorisant exceptionnellement des visites en chambre. Certaines personnes concernées sont dispensées du port du masque. Comme l'organisation de certaines activités demeure réduite durant cette deuxième vague, le tra-

vail socio-éducatif peut être davantage axé sur l'accompagnement individuel des résident·es et travailleurs et travailleuses en situation de handicap et sur les projets personnels, avec comme effets davantage d'échanges et des liens plus rapprochés entre professionnel·les et personnes accompagnées. De plus, suite au retour des personnes en hébergement et à la reprise de certaines activités quotidiennes (écoles, ateliers), les proches peuvent à nouveau avoir du répit.

Les ressources personnelles mobilisées par les bénéficiaires sont toujours soulignées par les professionnel·les dans le cadre de la deuxième vague :

« Je pense qu'on pourra toute notre vie prendre exemple sur eux, sur leur capacité d'adaptation. Tout le temps, je dirais, mais presque encore plus dans cette période-là ».

Plusieurs relèvent la bienveillance et la reconnaissance dont certain·es bénéficiaires font preuve à leur égard, et qui les touche beaucoup.

Pour les professionnel·les, cette période singulière est aussi l'occasion d'exprimer leur créativité, de ralentir et de faire un pas de côté par rapport aux pratiques habituelles. Dans certaines structures, elles et ils ont pu bénéficier d'un soutien psychologique spécifique grâce à la création d'espaces d'écoute et/ou la sollicitation d'intervenant·es externes spécialisé·es. Les remises en question du rythme effréné de l'avant-COVID sont fréquentes :

« On faisait avant trop d'activités et peut-être il faudra maintenant revoir ça à la baisse ».

Certain·es envisagent aussi l'avenir en y intégrant le risque sanitaire, ce qui peut être anxiogène mais également stimulant car cela les oblige à sortir de leur routine.

CONCLUSION

Plusieurs travaux et événements scientifiques ont souligné l'invisibilité des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans le cadre de la pandémie de la COVID-19 (Di Poi et al. 2021 ; ONU 2020 ; Unia 2020). Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles sont confrontées aux mêmes difficultés que l'ensemble de la population : isolement, restrictions touchant leurs activités et lieux de vie habituels, accès problématique à certaines prestations sociales et sanitaires et vulnérabilité accrue sur le plan psychique. Cependant, ces difficultés sont souvent amplifiées par le handicap, parfois en raison des particularités des déficiences ou incapacités (par exemple des difficultés de compréhension et/ou de communication), parfois en raison des réalités structurelles liées au champ du handicap, telles que la prévalence de lieux de vie collectifs et la forte dépendance à des soutiens externes. De plus, les personnes en situation de handicap se sont retrouvées davantage exclues que d'autres catégories sociales, notamment sur les plans de l'éducation et du travail (Conus et Durler 2021 ; ONU 2020 ; Piérart, Gulfi et Castelli Dransart 2021). Les professionnel·les qui les accompagnent ont développé de nombreuses ressources pour pouvoir faire au mieux leur travail, sans autre soutien spécifique que celui fourni par leurs directions. Celles-ci doivent composer avec des mesures fédérales et cantonales qu'il leur faut réadapter au fur et à mesure aux réalités de leur structure, en gérant simultanément les risques et le besoin de flexibilité propres à celles-ci.

Encore à l'heure actuelle, les réponses adaptatives à la pandémie dans le champ du handicap sont principalement portées par les individus (personnes concernées, proches, professionnel·les et cadres). La prochaine étape consistera probablement à ce que ces différent·es acteurs et actrices se rencontrent afin de partager leurs expériences et les expertises qu'elles et ils ont développées dans ce contexte exceptionnel, afin de les rendre visibles et de les consolider

pour un avenir avec ou sans pandémie (voir à ce propos l'entretien avec Michel Berclaz ci-après). La levée des mesures tant attendue pourrait représenter un défi non négligeable à moyen terme : comment revenir « à une certaine normalité » tout en misant sur les apprentissages acquis mais en tenant compte également des impacts émotionnel et psychologique ou de la perte de certaines compétences que les mesures ont engendrée ?

TEXTES CITÉS

Conus, Xavier et Héloïse Durler (2021). L'inclusion, oubliée de la crise ? Les élèves à besoins éducatifs particuliers préterités par une « école à la maison ». *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 1, 19-25.

Di Poi, Giona, Dukes, Daniel, Tran, Michel et Andrea C. Samson (2021). Comment les familles d'enfants avec besoins éducatifs particuliers ont vécu la crise de la COVID-19. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 1, 9-18.

Fougeyrollas, Patrick (2020). *Le scandale de l'invisibilité des personnes en situation de handicap au sein de la pandémie du Coronavirus : la résurgence de la société de l'exclusion*, en ligne : <https://ripph.qc.ca/wp-content/uploads/2020/04/invisibilite-des-personnes-en-situation-de-handicap.pdf> (accès 31.05.2021)

ONU (2020). *Inclusion du handicap dans la riposte à la COVID-10. Note de synthèse*, en ligne : www.un.org/sites/un2.un.org/files/covid-19_inclusion_du_handicap.pdf (accès 31.05.2021)

Piérart, Geneviève, Gulfi, Alida et Dolores Angela Castelli Dransart (2021). Vulnérabilité et résilience des personnes en situation de handicap dans la pandémie de COVID-19. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 1, 26-32.

Rosenstein, Emilie (2020). Handicap, confinement et l'expérience de la vulnérabilité. In Fiorenza Gamba, Marco Nardone, Toni Ricciardi et Sandro Cattacin (dir.), *COVID-19. Le regard des sciences sociales* (pp. 215-225). Zurich et Genève : Seismo.

Unia (2020). *COVID et droits humains : impact sur les personnes handicapées et leurs proches*, en ligne : www.unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/Resultats_consultation_impact_COVID_sur_les_personnes_handicapees_et_leurs_proches.pdf (accès 31.05.2021)